

**DECOLONISE
VOLUNTEERING!**

get ready for equality..



Pour un volontariat moyen/long-terme décolonial

Guide



A propos du CCIVS

Le **Comité de Coordination du Service
Volontaire International (CCIVS)** est un réseau
international engagé dans la promotion d'une
culture de paix, d'une culture communautaire
régénératrice et de la compréhension
interculturelle à travers le Service Volontaire
International. Établi en 1948 sous l'égide de
l'UNESCO, le CCIVS rassemble des organisations
à l'échelle internationale et fournit un espace
pour co-construire des projets communautaires
collaboratifs et transformateurs.



Associations coordinatrices



Partenaires



Partenaires associés



Avec le soutien de

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Avec le soutien du Programme
de Participation de l'UNESCO

Ce guide a été élaboré avec le soutien financier du programme Erasmus+ de l'Union européenne et de la Fondation européenne de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Toutefois, les opinions exprimées sont uniquement celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne, de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) ou de la Fondation européenne de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Ni l'Union européenne, ni l'EACEA, ni le Conseil de l'Europe ne peuvent être tenus responsables de ces opinions.

Les recommandations

Avec le **projet Decolonise IVS !** (2022-2024), le CCIVS et ses partenaires ont cherché à aborder les inégalités historiques et à promouvoir un cadre inclusif pour le Service Volontaire International. L'approche décoloniale qui a guidé le projet a inclus plusieurs espaces de dialogue pour que les organisations de SVI, issues de milieux variés, puissent avoir des discussions et des pratiques décoloniales. Pendant le projet, les organisations ont analysé leurs structures, leurs outils et leurs procédures afin de démanteler les héritages coloniaux et de s'assurer de la participation juste et équitable de tous les volontaires et de toutes les communautés.

Cet effort a également permis la révision du Guide d'échange du CCIVS pour les projets de Service Volontaire International à moyen/long-terme. Ces projets durent un mois ou plus et impliquent au moins 1 à 3 volontaires. Cet exercice a été pensé comme un moyen d'avoir une réflexion critique sur les procédures d'échanges, en mettant l'accent sur les besoins des acteurs impliqués dans l'échange de volontaires. Historiquement, les organisations de SVI ont plutôt donné la priorité aux besoins des volontaires d'un point de vue eurocentrique, plutôt qu'à ceux des communautés d'accueil. D'un point de vue décolonial, il est crucial de cibler les volontaires marginalisés et de donner la priorité à la communauté locale ou au projet d'accueil et d'investir dans le dialogue entre partenaires tout au long du cycle de vie du projet. Il s'agit notamment d'allouer des ressources à un dialogue constructif et de respecter toutes les contributions.

Souvent, les financements des projets MTLV viennent du Nord global. Cela a produit des relations de pouvoir inégales qui impactent la planification et la mise en œuvre des activités de volontariat. Les organisations du Sud global peuvent être, ou se sentir, forcées de se conformer aux besoins et aux méthodes de travail des financeurs, et de museler les leurs. Les organisations du Nord global (et leurs volontaires) peuvent négliger les perspectives et les motivations des communautés d'accueil. Dans le cadre du projet Decolonise IVS!, un outil d'auto-évaluation organisationnelle a été développé pour promouvoir le dialogue constructif entre partenaires, en mettant en avant la compréhension mutuelle et le respect.

Aujourd'hui, **les échanges de volontaires restent déséquilibrés**. La plupart des volontaires viennent du Nord global et vont dans le Sud global. Les guides sont souvent rédigés d'un point de vue « du Nord », en prenant en compte les préférences des volontaires européens (Nord global) comme étant la norme. Ces révisions décoloniale du guide MLTV essaie de prendre en considération les besoins et les préférences de tous les volontaires et de tous-tes les participant·e·s à des activités de volontariat, mais spécifiquement de ceux du Sud global. Il est urgent que toutes les organisations cherchent ou créent des opportunités pour soutenir une participation diversifiée et décentralisée aux programmes d'échange MLTV.

Dernière chose, mais non des moindres, l'héritage de la colonisation a profondément impacté le monde d'aujourd'hui, en contribuant au racisme et aux discriminations structurelles, aux relations commerciales fondées sur l'exploitation, aux frontières géographiques arbitraires et aux obstacles à la mobilité des jeunes en matière de visa. Les organisations de SVI qui promeuvent la justice sociale devraient reconnaître ces héritages coloniaux et travailler avec les volontaires et les communautés pour construire un futur plus juste. Le texte de positionnement du projet Decolonise IVSI!, « Changing the Narrative », peut aider les organisations dans ce travail.

L'objectif de ce guide corrigé est de promouvoir **des partenariats justes et décoloniaux** au sein des projets de SVI, centrés autour des initiatives, besoins et désirs des communautés locales, **pour rendre le SVI plus inclusifs grâce aux lunettes décoloniales**. La perspective euro-américaine/du Nord global/occidentale/blanche ne peut plus être la référence en matière de normes ou de valeurs, pas plus que l'hypothèse selon laquelle les volontaires continueront de venir d'Europe/Amérique/du Nord Global et à aller en Afrique/Amérique centrale et du Sud/Est/Sud global. Outre les considérations quantitatives, le traitement des volontaires et des communautés au sein du Service Volontaire International ne doit pas refléter ou reproduire les hiérarchies coloniales, mais devrait plutôt valoriser chaque perspective et chaque contribution d'une manière compensatoire et réparatrice.



Sommaire

- 3** Qu'est-ce que le Service
Volontaire International (SVI) ?
- 5** Comment fonctionne le
mouvement SVI ?
- 6** Les chantiers VS le volontariat
moyen/long-terme
- 7** Qui participe aux
volontariats MLTV ?
- 9** Guide
- 10** La communauté
locale
- 12** Les partenaires
locaux d'accueil
- 14** L'organisation
d'accueil
- 16** L'organisation
d'envoi
- 18** Les volontaires
- 20** Outils
utiles
- 20** Pour aller
plus loin

Introduction

Il existe **une expérience humaine d'action libre et collectivement organisée pour la justice** qui porte de nombreux noms, selon les différentes langues, cultures et géographies. Ceux-ci incluent non seulement le terme « **Volontariat** » mais également beaucoup d'autres, comme les différentes déclinaisons de « **Compassion** » dans les philosophies et religions asiatiques, les pratiques de réconciliation de la communauté polynésienne, (comme le **Ho'oponopono** à Hawaï), les termes pratiquement infinis pour décrire les traditions civiques sur le continent africain (de l'**Ubuntu**, aujourd'hui très répandu, à l'**Ikibiri**, au **Nhimbe**, à l'**Ukama**, à l'**Umuganda**...).

Ces différents concepts ne visent pas seulement des changements significatifs ici et maintenant dans de petites communautés, mais, dans la mesure où ils sont aussi portés par des activistes indigènes contemporains, ils sont intentionnellement liés à **une transformation structurelle urgente à l'échelle mondiale**. En effet, ces expériences peuvent aussi être menées dans différentes nations et différents contextes, créant ainsi des liens et une solidarité trans-culturelle. Un nom donné à cette action communautaire interculturelle mondiale est le **volontariat international**. Les organisations qui offrent de telles opportunités peuvent faire partie du mouvement de Service Volontaire International, ou SVI.



Qu'est-ce que le Service Volontaire International (SVI) ?

Le mouvement du **Service Volontaire International (SVI)** a été initié par un groupe de **jeunes objecteurs-rices de conscience** (des gens qui refusaient de rejoindre l'armée et de participer aux conflits armés), et par des **sympathisants de plusieurs pays**. Après avoir refusé de combattre pendant la Première Guerre mondiale, dans les années **1920**, ils se sont **regroupés et ont mis leurs valeurs en action en lançant un projet communautaire de reconstruction du village d'Esnes-en-Argonne, près de Verdun, lieu**

d'un des combats les plus destructeurs en France. Là, en enlevant les gravats, en reconstruisant des routes, des maisons et des ponts, **les convictions d'inimitié mutuelle ont été remises en cause**. C'est ainsi qu'**une discussion collective a été lancée** à propos de la **paix**, du **désarmement** et du **service civil** pour remplacer le service militaire. **Après la Seconde Guerre mondiale**, d'autres initiatives ont été lancées et un réseau international d'organisations de SVI a été créé pour soutenir les efforts de reconstruction.

Le SVI soutient la résilience collective & les actes de solidarité transformationnelle plutôt que la charité conservatrice et verticale.



Pendant plus d'un siècle, les échanges SVI ont constamment promu la paix à travers **l'action non-violente**, pour **favoriser la compréhension internationale, le respect mutuel** et la **solidarité transformationnelle**.

Cela a été rendu possible par la **collaboration historique et continue** d'organisations officielles, de groupes informels, de communautés, d'associations et d'individus. Tous organisent et participent à des activités de volontariat dont l'objectif est de **soutenir la participation inclusive de chacun-e**, indépendamment de leur classe, nationalité, couleur de peau, religion, **âge***, aptitude, sexe, genre, orientation sexuelle, statut socio-économique, niveau d'étude, situation professionnelle ou opinion politique.

Si **les différences sont rendues visibles et valorisées**, tout motif possible de discrimination doit être éliminé, dans un esprit d'égalité et de reconnaissance des droits universels à la sécurité, à la dignité, au respect et à l'inclusion sociopolitique.

En outre, le SVI promeut la **justice sociale et climatique, les droits humains, la pensée critique, la participation active, la démocratie, la citoyenneté mondiale et l'apprentissage interculturel et collectif**.

Le SVI
poursuit la paix
par l'action
non-violente,
en favorisant
la compréhension
internationale
le respect mutuel
et la
solidarité
transformationnelle



* Âge

Les activités de SVI n'ont généralement pas d'âge maximum, à l'exception des activités financées par des dispositifs qui ciblent spécifiquement les jeunes. Concernant l'âge minimum, la majorité des activités de volontariat sont accessibles à partir de 18 ans. Cela s'explique par les responsabilités légales que les organisateurs doivent exercer à l'égard des mineurs.

Comment fonctionne le mouvement SVI ?

Bien que les premières activités des années 1920 étaient ouvertes, permettant aux volontaires de les rejoindre, de les quitter ou d'y revenir librement, les activités de SVI ont aujourd'hui évolué pour devenir de plus en plus structurées.

Aujourd'hui, **les activités de volontariat court-, moyen- et long-terme** (voir ci-dessous) constituent l'épine dorsale des **actions de SVI, à savoir l'apprentissage par la pratique et le vivre-ensemble**. Des activités additionnelles ont été développées pour **rassembler, discuter et partager** les connaissances que génèrent ces actions à travers des **ateliers, des séminaires, des formations informelles et leurs documents imprimés ou digitaux, et ce sur différents sujets***.

En effet, en participant au SVI, les organisations, les communautés et les individus **participent à co-créer les moyens de comprendre et d'agir pour changer les structures sociales, culturelles, politiques et économiques** qui influencent leur vie. Le SVI soutient **la résilience collective et les actions de solidarité transformationnelle et horizontale** davantage que les actes de charité verticaux et conservateurs.

Les réseaux du SVI reflètent une prise de décision démocratique



et de plaider à l'échelle mondiale

Enfin, les organisations de SVI se rassemblent dans des **réseaux locaux, nationaux, régionaux, continentaux et intercontinentaux**. Ces réseaux sont impliqués dans la **coordination globale des processus de décision démocratique et de plaider** qui reflètent l'organisation communautaire. Un exemple est cette même discussion sur l'application de normes éthiques décoloniales et sensibles à la culture par le biais de ce guide pratique.

* Différents sujets

La thématique de la paix est devenue de plus en plus interconnectée avec d'autres sujets, à la fois dans les activités de volontariat et de partage des connaissances. Les activités de SVI et leur contenu continuent de s'étendre et de se chevaucher : le travail manuel des premiers chantiers est de plus en plus lié (de façon intentionnelle) au travail social et créatif, et au plaider politique.

Les chantiers VS le volontariat moyen/long-terme

En termes de durée, **les chantiers durent entre quelques jours et un mois** ; un projet de volontariat moyen-terme (aussi appelé **MTV**) **dure entre un et six mois**, et les projets long-terme (aussi appelé **LTV**) **de six mois à deux ans**.

En outre, les chantiers et les projets MLTV diffèrent en termes de **participant.e-s impliqué.e-s**. Bien que les **participant.e-s locaux.ales*** **sont et doivent être toujours présent.e-s**, les chantiers regroupent généralement **un groupe mixte de volontaires**. **Les projets MTLV**, cependant, tendent à impliquer **une personne ou un très petit groupe de personnes** qui s'impliquent avec les participant.e-s locaux.ales auprès de leurs activités pour une durée plus longue.

Avant de passer au guide des activités MLTV, voici une définition générale de **toutes les parties impliquées : les communautés locales, les partenaires locaux, les organisations d'accueil et d'envoi, et les volontaires**.

Les chantiers impliquent des volontaires divers, tandis que les LMTV impliquent un ou quelques volontaires pour des périodes plus longues.



* Participant.e-s locaux.ales

Ce guide se réfère aux communautés, aux partenaires locaux, aux organisations d'accueil et aux volontaires locaux qui participent aux activités comme des participant.e-s locaux.ales. Indépendamment du contexte dans lequel l'activité de SVI se déroule, celle-ci inclut des individus et des communautés marginalisés ainsi que leurs allié.e-s locaux.ales.



Qui participe aux volontariats MLTV ?



La communauté locale

Un groupe organisé de façon plus ou moins formelle, constitué d'individus partageant des initiatives, des valeurs et des besoins (par exemple : des associations culturelles, des clubs, des coopératives, des sociétés, des groupes de voisins, etc). Cette communauté accueille les volontaires pour qu'ils-elles soutiennent et participent aux activités locales auto-dirigées et auto-organisées. La communauté cherche à atteindre ses objectifs communautaires tout en étant consciente des problèmes mondiaux et en s'y connectant. Les individus de la communauté locale impliqués dans les projets de SVI sont considérés comme des **participant·e·s locaux·ales**.

LE GUIDE POUR LES MEMBRES
DE LA COMMUNAUTÉ



**Le partenaire ou
le projet local d'accueil**

Association officielle ou informelle d'individus locaux qui mettent en place des projets ou des activités abordant les thématiques définies par la communauté locale, par exemple des centres culturels locaux, des organisations environnementales locales, des écoles locales... À travers plusieurs activités organisées en collaboration avec la communauté locale, ils définissent le « projet de SVI » et le rôle du·de la volontaire en SVI dans le projet local d'accueil. Ils-elles font le lien entre la communauté et l'organisation d'accueil. Les membres du projet local d'accueil qui travaillent ensemble et prennent soin du·de la volontaire sont les **participant·e·s locaux·ales**.

LE GUIDE POUR LES
PARTENAIRES LOCAUX



Les volontaires (MLTV)

Les volontaires sont des individus de tous milieux qui offrent leurs connaissances, leur temps et leur énergie dans le cadre d'un effort social collectif, travaillant activement pour l'intérêt général de la communauté, sans se substituer à un·e travailleur·euse rémunéré·e.

Ce guide distingue **les droits, les devoirs et les modalités pratiques** de chacun·e de ces participant·e·s aux projets MLTV. On ne saurait trop insister sur le fait que, **pour que le SVI soit décolonial, les participant·e·s marginalisé·e·s** doivent être **inclu·e·s** dans tous les aspects des projets de volontariat et que **leur volonté et leurs besoins exprimés** doivent être **pleinement pris en considération**.

Chaque acte d'inclusion, et chaque action découlant d'une telle considération devrait **s'engager intentionnellement dans les questions globales qui continuent à favoriser l'exclusion** et la marginalisation.

LE GUIDE POUR LES
VOLONTAIRES



L'organisation d'accueil

L'organisation d'accueil collabore avec l'organisation d'envoi, la communauté locale et les partenaires locaux pour définir les activités et les résultats attendus des projets MLTV. Elle accompagne et encadre les volontaires dans leur processus d'apprentissage de l'interculturalité, facilite la relation entre les communautés locales et les partenaires locaux, et met en place d'une procédure de suivi pendant toute la mise en œuvre du projet. Les organisations d'accueil peuvent être plus ou moins officiellement reconnues par les institutions locales, selon le contexte (dans certains contextes, s'enregistrer officiellement auprès des autorités peut mener à la surveillance et à la persécution).

LE GUIDE POUR LES ORGANISATIONS D'ACCUEIL



L'organisation d'envoi

Des organisations officielles ou informelles qui agissent comme intermédiaire entre le-la volontaire et l'organisation d'accueil, notamment sur les aspects administratifs et logistiques. En outre, elles préparent et soutiennent le-la volontaire avant, pendant et après son expérience.

LE GUIDE POUR LES ORGANISATIONS D'ENVOI



La personne de confiance

La personne de confiance est généralement un pair expérimenté et/ou un-e ancien-ne volontaire qui soutient les volontaires sur place pendant la période d'ajustement social et culturel, tout en les aidant avec la traduction si besoin ou en les écoutant quand les volontaires font l'expérience du choc culturel, etc.

Ce guide garantit
que les droits
des volontaires LMTV
sont respectés
et incluent et
les voix marginalisées
pour aborder
les problèmes
d'exclusion



Guide

Plusieurs programmes de financement institutionnels (privés, nationaux et internationaux), et même certains guides ayant inspiré ce document **encouragent les organisations à co-signer des accords écrits** établissant les responsabilités des participant·e·s à chaque étape (planification, mise en œuvre et évaluation). Ces accords suivent **les standards officiels établis dans les contextes du Nord global**, et tendent à les placer comme étant « la norme ». Cela n'est qu'un exemple de la **domination du Nord global**, ou du néo-colonialisme, qui peut être surmonté grâce à **un dialogue sensible et à un accord direct, en amont**, sur comment et pourquoi nous utilisons ce cadre.

Dans un esprit de **participation inclusive et de réparation historique**, ce guide cherche à **bousculer, à déconstruire et à renverser** les déséquilibres historiques et les inégalités actuelles, notamment en prenant en compte les communautés, les organisations et les volontaires qui sont exclu·e·s ou marginalisé·e·s au sein des contextes dominants.

C'est la raison d'être des recommandations suivantes, qui mettent en évidence **les droits et les devoirs**, qui se chevauchent souvent, **de chacun·e des participant·e·s à un projet MTLV** : les communautés, les partenaires locaux, les organisations d'accueil, les organisations d'envoi et les volontaires.



→ Avant le départ

DROITS

DEVOIRS

Cherche des opportunités pour que les activités de volontariat reflètent la volonté et les besoins de la communauté et soient complémentaires à leur initiatives autonomes. S'assure que ces opportunités ne soient pas en compétition, directe ou indirecte, avec les structures locales de travail, et que des tâches utiles et variées sont proposées aux volontaires.

Agit pour garantir **les droits humains de tous les participant-e-s** en communiquant de façon transparente sur la (non)-protection des droits humains dans la communauté.

Communique aussi clairement que possible et en toute transparence avec les autres participant-e-s locaux-ales sur **les conditions de vie et de travail attendues** (durée de travail, congés, logement, nourriture, transport...), afin que la fiche d'information puisse être compilée en conséquence.

Communique aussi clairement que possible et en toute transparence avec les autres participant-e-s locaux-ales sur **les conditions sécuritaires et sanitaires** qui peuvent être fournies et qui doivent être respectées pendant le projet, afin que la fiche d'information puisse être compilée en conséquence.

Communique aussi clairement que possible et en toute transparence avec les autres participant-e-s locaux-ales sur **la gestion financière** de la communauté, afin que la fiche d'information puisse être compilée en conséquence.

Organise avec les autres participant-e-s locaux-ales **les formations avant le départ et à l'arrivée** auxquelles les volontaires assistent (et qui incluent notamment la notion de compétence interculturelle et des cours de langue locale).

* Il faut prendre en compte que, par exemple, l'homosexualité est criminalisée dans plusieurs juridictions (actuellement, dans 67 pays https://features.hrw.org/features/features/lgbt_laws/index.html) : un-e volontaire gay, dans ce contexte, fait face à certains dangers, tout comme l'organisation qui l'accueille et/ou qui est active dans la défense des droits liés à l'affirmation du genre et à l'orientation sexuelle à l'échelle locale. D'autres exemples, qui peuvent être plus insidieux (parce qu'ils ne sont pas inscrits dans la loi) concernent l'omniprésence du racisme, du sexisme et de l'islamophobie dans les sociétés euro-américaines/du Nord/occidentales/blanches.



→ Mise en oeuvre

DROITS	DEVOIRS
	Collabore avec les autres participant-e-s locaux-ales pour offrir plusieurs options de nourriture et de logement , afin que les attentes des parties puissent être gérées en amont. Collabore pour fournir un minimum de 3 repas par jour aux volontaires, ou l'équivalent en argent pour qu'ils-elles puissent s'arranger de leur côté.
	Collabore avec les autres participant-e-s locaux-ales pour s'assurer qu'au moins un-e participant-e local-e soit présent-e ou rapidement disponible pour fournir une traduction .
	Participe activement et de façon réactive aux réunions d'évaluation, au suivi et aux contrôles organisés et facilités par les autres participant-e-s locaux-ales.
	Coordonne la promotion du projet avec les autres participant-e-s locaux-ales, les volontaires et l'organisation d'envoi, en accord avec la stratégie de communication partagée et éthique.
	En cas d'urgence , informe les autres participant-e-s locaux-ales et/ou l'organisation d'envoi pour que le contact d'urgence soit alerté et tenu au courant. Offre son aide pour la traduction et la communication, par exemple auprès des autorités locales, si nécessaire.

→ Suite

DROITS	DEVOIRS
	Coordonne avec tous-tes les participant.e.s l'évaluation du projet et le suivi .
	Cherche constamment du soutien ou des conseils pour la communauté et les volontaires locaux afin qu'ils-elles intègrent l'expérience dans leur vie et leur pratique quotidiennes (par exemple, pour faire face au choc culturel) et qu'ils-elles s'impliquent dans d'autres opportunités.

→ Avant le départ

DROITS	DEVOIRS
	Agit pour garantir les droits humains de tous·tes les participant·es en communiquant de façon transparente la manière dont les droits humains sont protégés dans le contexte où se déroule le projet et au sein de leur organisation (points de vue, politiques, et les individus en charge de celles-ci*)
	Cherche des opportunités pour soutenir l'organisation d'activités de volontariat reflétant la volonté et les besoins de la communauté et qui soient complémentaires à leurs propres initiatives . S'assure que ces opportunités ne soient pas en compétition, directe ou indirecte, avec les structures locales de travail , et que des tâches utiles et variées sont proposées aux volontaires.
	Collabore avec la communauté locale et l'organisation d'accueil pour offrir plusieurs options de nourriture et de logement , afin que les attentes des parties puissent être gérées en amont. Fournit de la nourriture aux volontaires, en collaboration avec la communauté locale ou le partenaire local , ou l'équivalent en argent pour que les volontaires puissent s'arranger de leur côté.
	Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur les conditions de travail et de vie que ce projet propose (heures travaillées, congés, logement, nourriture, transport...).
	Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur les conditions sécuritaires et sanitaires sur place et qui doivent être respectées pendant le projet.
	Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur la gestion financière du projet (financement, répartition des frais de participation, argent de poche des volontaires...) afin que l'organisation d'accueil puisse compiler la fiche d'information.
	Se coordonne, avec l'organisation d'accueil et/ou d'envoi, pour fournir et recevoir tous les documents nécessaires à la procédure d'inscription (fiche d'inscription, reçus de paiement, CV des volontaires, lettre d'acceptation, etc).
	Organise, avec l'organisation d'accueil et/ou d'envoi, les formations avant le départ et à l'arrivée auxquelles participent les volontaires (et qui incluent notamment la notion de compétence interculturelle et des cours de langue locale).
	S'informe sur l'assurance des volontaires , à la fois au niveau de leur assurance personnelle et au niveau des assurances complémentaires fournies par l'organisation d'accueil et/ou d'envoi, en fonction de la situation.

→ Mise en oeuvre

DROITS	DEVOIRS
	S'assure qu'au moins un-e participant-e local-e soit présent-e ou rapidement disponible pour fournir une traduction , notamment au début du projet ou quand il y a besoin.
Organise un parcours d'intégration à l'arrivée pour présenter les détails de la fiche d'information, fournir des informations complémentaires, et installer le-la volontaire.	
Organise et facilite des contacts collectifs réguliers, une réunion d'évaluation et un suivi , en s'assurant que toutes les parties participent aux discussions, ainsi que des contrôles réguliers avec tous-tes les participant-e-s séparément.	
Coordonne la promotion du projet avec les autres participant-e-s locaux-ales et l'organisation d'envoi, en accord avec la stratégie de communication partagée et éthique.	
En cas d'urgence , informe les autres participant-e-s locaux-les et/ou l'organisation d'envoi pour que le contact d'urgence soit alerté et tenu au courant. Offre son aide pour la traduction et la communication, par exemple auprès des autorités locales, si nécessaire.	

→ Suite

DROITS	DEVOIRS
Organise avec l'organisation d'accueil et/ou d'envoi la reconnaissance formelle ou la certification que le projet a été réalisé avec succès.	
Coordonne, avec tous les participant-e-s, l'évaluation du projet et le suivi .	
	Fournit constamment du soutien ou des conseils à la communauté et aux volontaires locaux afin qu'ils-elles intègrent l'expérience dans leur vie et leur pratique quotidiennes (par exemple, pour faire face au choc culturel) et qu'ils-elles s'impliquent dans d'autres opportunités.



→ Avant le départ

DROITS	DEVOIRS
	<p>Agit pour garantir les droits humains de tous-tes les participant-e-s en communiquant de façon transparente sur la manière dont les droits humains sont protégés dans le contexte où se déroule le projet et au sein de leur organisation (points de vue, politiques, et les individus en charge de celles-ci*)</p>
	<p>Initie un parcours décolonial : lance une réflexion en interne, parmi les membres de l'équipe, puis avec les partenaires et les principaux-ales acteurs-rices de la communauté ; explore les connexions entre les expériences coloniales et les inégalités actuelles, au sens global et local (voir l'Outil d'auto-évaluation organisationnelle).</p>
	<p>Cherche des opportunités pour soutenir l'organisation d'activités de volontariat reflétant la volonté et les besoins de la communauté et qui soient complémentaires à leurs propres initiatives. S'assure que ces opportunités ne soient pas en compétition, directe ou indirecte, avec les structures locales de travail, et que des tâches utiles et variées sont proposées aux volontaires, en utilisant leurs forces autant que possible.</p>
	<p>Collabore avec les autres participant-e-s locaux-ales pour offrir plusieurs options de nourriture et de logement, afin que les attentes des parties puissent être gérées en amont. Collabore pour fournir un minimum de 3 repas par jour aux volontaires, ou l'équivalent en argent pour qu'ils-elles puissent s'arranger de leur côté.</p>
	<p>Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur les conditions de travail et de vie que ce projet propose (heures travaillées, congés, logement, nourriture, transport...).</p>
	<p>Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur les conditions sécuritaires et sanitaires sur place et qui doivent être respectées pendant le projet.</p>
	<p>Communique aussi clairement que possible et de façon transparente dans la fiche d'information sur la gestion financière du projet (financement, répartition des frais de participation, argent de poche des volontaires...)</p>
	<p>Se coordonne, avec l'organisation d'envoi, pour fournir et recevoir tous les documents nécessaires à la procédure d'inscription (fiche d'inscription, reçus de paiement, CV des volontaires, lettre d'acceptation, etc).</p>
	<p>Organise, avec l'organisation d'envoi et le partenaire local, les formations avant le départ et à l'arrivée auxquelles participent les volontaires (et qui incluent notamment la notion de compétence interculturelle, l'anti-racisme, la décolonisation et des cours de langue locale).</p>
	<p>Soutient l'organisation d'envoi en fournissant les documents nécessaires à la demande de visa (et aux visas de transit) et autres informations liées aux voyages, selon les procédures convenues.</p>
	<p>S'informe sur l'assurance des volontaires, à la fois au niveau de leur assurance personnelle et au niveau des assurances complémentaires fournies par l'organisation d'accueil et/ou d'envoi, en fonction de la situation.</p>

→ Mise en oeuvre

DROITS	DEVOIRS
	S'assure qu'au moins un-e participant-e local-e soit présent-e ou rapidement disponible pour fournir une traduction et vérifier que tout va bien , notamment au début du projet ou quand il y a besoin.
Organise un parcours d'intégration à l'arrivée pour présenter les détails de la fiche d'information, fournir des informations complémentaires, et installer le-la volontaire.	
	Organise et facilite des contacts collectifs réguliers, une réunion d'évaluation et un suivi , en s'assurant que toutes les parties participent aux discussions
Coordonne la promotion du projet avec les autres participant-e-s locaux-ales et l'organisation d'envoi, en accord avec la stratégie de communication partagée et éthique.	
S'assure qu'il existe des mécanismes permettant de signaler anonymement les atteintes à l'intégrité des personnes et les cas de harcèlement ou d'abus (également d'ordre raciste, sexuel ou validiste) et que toutes les parties soient bien informées de ces procédures.	
En cas d'urgence , informe les autres participant-e-s locaux-les et/ou l'organisation d'envoi pour que le contact d'urgence soit alerté et tenu au courant. Offre son aide pour la traduction et la communication, par exemple auprès des autorités locales ou des ambassades, si nécessaire.	

→ Suite

DROITS	DEVOIRS
Organise avec le partenaire local et/ou l'organisation d'envoi la reconnaissance formelle ou la certification que le projet a été réalisé avec succès.	
Coordonne, avec tous-tes les participant-e-s, l'évaluation du projet et le suivi .	
	Fournit constamment du soutien ou des conseils à la communauté et aux volontaires locaux afin qu'ils-elles intègrent l'expérience dans leur vie et leur pratique quotidiennes (par exemple, pour faire face au choc culturel) et qu'ils-elles s'impliquent dans d'autres opportunités.



→ Avant le départ

DROITS	DEVOIRS
	<p>Agit pour garantir les droits humains de tous-tes les participant-e-s en communiquant de façon transparente sur la manière dont les droits humains sont protégés dans le contexte où se déroule le projet. Etablit, autant que possible, des relations de confiance afin que que les volontaires puissent communiquer, selon leur propre volonté et les modalités qu'ils ont choisies, les caractéristiques susceptibles d'entrer en conflit avec le contexte local du projet*. Sensibilise au fait que les volontaires peuvent être racialisé-e-s différemment dans la communauté d'accueil qu'ils-elles ne le sont dans leur pays d'origine et être confronté-e-s à de nouveaux privilèges ou à de nouvelles discriminations.</p>
	<p>Initie un parcours décolonial : lance une réflexion en interne, parmi les membres de l'équipe, puis avec les partenaires et les principaux-ales acteurs-rices de la communauté ; explore les connexions entre les expériences coloniales et les inégalités actuelles, au sens global et local (voir l'Outil d'auto-évaluation organisationnelle).</p>
	<p>Cherche des opportunités pour que des volontaires de toutes origines (culturelles, sociales...) participent à des activités de volontariat reflétant la volonté et les besoins de la communauté et qui soient complémentaires à leurs propres initiatives. S'assure que ces opportunités ne soient pas en compétition, directe ou indirecte, avec les structures locales de travail, et que des tâches utiles et variées sont proposées aux volontaires.</p>
	<p>Prend connaissance du contenu de la fiche d'information, notamment sur ce qui concerne les conditions de vie et de travail, les conditions sécuritaires et sanitaires, et la gestion financière afin de soutenir le-la volontaire.</p>
	<p>Se coordonne, avec le-la volontaire, le partenaire local et/ou l'organisation d'accueil, pour fournir et recevoir tous les documents nécessaires à la procédure d'inscription (fiche d'inscription, reçus de paiement, CV des volontaires, lettre d'acceptation, etc).</p>
	<p>Organise, avec l'organisation d'accueil et le partenaire local, les formations avant le départ et à l'arrivée auxquelles participent les volontaires, en y incluant l'apprentissage de la langue locale et une réflexion sur la décolonisation. Il est possible d'y intégrer des modules sur la compétence interculturelle, la sensibilisation aux pratiques anti-racistes, le genre et la non-violence, la mentalité coloniale et les héritages coloniaux dans le volontariat international, ou la reconnaissance de ses propres biais, privilèges et vulnérabilités.</p>
	<p>Aide le-la volontaire à obtenir les documents nécessaires à l'obtention du visa et répond à ses besoins logistiques liés au voyage, conformément aux procédures convenues.</p>
	<p>Outre l'assurance personnelle des volontaires, l'organisation d'accueil et/ou d'envoi doit octroyer à tous les volontaires des niveaux d'assurance complémentaires, selon la situation.</p>
	<p>S'assure qu'il existe des mécanismes permettant de signaler anonymement les atteintes à l'intégrité des personnes et les cas de harcèlement ou d'abus (également d'ordre raciste, sexuel ou validiste) et que toutes les parties soient bien informées de ces procédures.</p>

→ Mise en oeuvre

DROITS	DEVOIRS
	Maintient un contact régulier avec le-la volontaire, l'organisation d'accueil / le partenaire local pendant toute la mise en oeuvre du projet.
	Coordonne la promotion du projet avec le-la volontaire et les participant·e·s locaux·ales, en élaborant une stratégie de communication partagée et éthique.
	En cas d'urgence , tient le-la volontaire informé·e et demande de l'aide aux participant·e·s locaux·ales afin que le contact d'urgence soit contacté et tenu au courant.

→ Suite

DROITS	DEVOIRS
	Organise avec le partenaire local et/ou l'organisation d'accueil la reconnaissance formelle ou la certification que le projet a été réalisé avec succès.
	Coordonne, avec tous les participant·e·s, l'évaluation du projet et le suivi .
	Fournit un soutien continu, des conseils et une orientation aux volontaires afin qu'ils-elles puissent se réinsérer dans leur pays (par exemple, pour faire face au choc culturel inversé) et s'impliquer dans d'autres projets.



→ Avant le départ

DROITS	DEVOIRS
	<p>Recherche des opportunités pour participer à des activités de volontariat reflétant la volonté et les besoins de la communauté et qui soient complémentaires à leurs propres initiatives, et qui ne concurrencent pas, directement ou indirectement, le marché du travail local. Il est possible de s'informer grâce au MOOC (cours en ligne) : « Want to volunteer? Decolonize first! » (voir Liens et références).</p>
<p>S'informe sur la protection des droits humains dans le pays/la communauté d'accueil en s'impliquant avec les organisations d'envoi et d'accueil et en s'informant à propos sur la façon dont le niveau de protection des droits humains du pays/de la communauté d'accueil pourrait influencer son bien-être personnel. Le choix de divulguer des informations sur son genre ou sa sexualité est le sien. Il est important d'être conscient-e que le-la volontaire peut être racialisé-e différemment dans la communauté d'accueil qu'il-elle ne l'est dans son pays d'origine et être confronté-e à de nouveaux privilèges ou de nouvelles discriminations.</p>	
<p>Prend connaissance du contenu de la fiche d'information, notamment sur les conditions de vie et de travail et la gestion financière avant de commencer la procédure d'inscription.</p>	
	<p>Communiquer clairement et en temps utile à l'organisation d'envoi si des dispositions spéciales ou des adaptations sont nécessaires en ce qui concerne les conditions de travail, de vie, de sécurité et d'hygiène pour assurer la pleine participation.</p>
<p>Communique ou demande de l'aide à l'organisation d'envoi concernant sa demande de visa ou tout autre besoin logistique lié au voyage. Quand cela est possible, choisit le mode de transport le plus écologique.</p>	
<p>Communique ou demande de l'aide à l'organisation d'envoi concernant l'assurance personnelle des volontaires, et les niveaux d'assurance complémentaires que l'organisation d'accueil et/ou d'envoi fournit selon la situation.</p>	
	<p>Participe activement aux formations avant le départ et à l'arrivée. Celles-ci peuvent inclure des modules sur la compétence interculturelle, les pratiques anti-racistes, le genre et la non-violence, la mentalité coloniale et les héritages coloniaux dans le volontariat international, la reconnaissance de ses propres biais, privilèges et vulnérabilités et l'apprentissage de la langue locale.</p>



→ Mise en oeuvre

DROITS	DEVOIRS
	Participe activement, consciencieusement et de façon collaborative aux activités de volontariat (et notamment aux sessions d'étude et aux activités de loisirs organisées).
	Respecte et chérit les dispositions prises par les participant-e-s locaux-ales en matière d' alimentation et d'hébergement . Est attentif-ve aux ressources locales et à la quantité de déchets produits.
Communique activement, en temps voulu et de façon respectueuse sur les éléments qui ne correspondent pas à ce qui a été convenu en amont .	
Communique activement avec les participant-e-s locaux-ales, demande une traduction si besoin, ou propose de fournir traduction si possible.	
Participe activement et de façon réactive aux réunions d'évaluation et de suivi avec les participant-e-s locaux-ales et l'organisation d'envoi.	
Prend connaissance de la stratégie de communication des organisations d'accueil et d'envoi et collabore activement à la promotion du projet, en accord avec la stratégie de communication partagée et éthique.	
En cas d'urgence , informe et demande l'aide des participant-e-s locaux-ales et/ou de l'organisation d'envoi, afin que le contact d'urgence puisse être informé et tenu au courant.	

→ Suite

DROITS	DEVOIRS
	Organise avec le partenaire local et/ou l'organisation d'envoi la reconnaissance formelle ou la certification que le projet a été réalisé avec succès.
	Participe activement et de façon réactive à l'évaluation du projet et au suivi .
	Recherche un soutien continu, des conseils et une orientation pour réintégrer le pays (par exemple, pour faire face au choc culturel inversé) et pour s'impliquer dans d'autres opportunités.

Outils utiles

Decolonise IVS: Organizational Self-Assessment Tool

https://ccivs.org/wp-content/uploads/2024/06/decolonise_ivs_organizational_self-assessment_tool.pdf

Decolonise! IVS Online pre-departure course for long and medium term volunteers

<https://regenerate-reconcile.ccivs.org/mooc/>

Regenerate Reconcile – Plateforme en ligne du CCIVS

<https://regenerate-reconcile.ccivs.org/mooc/>

Pour aller plus loin

International Voluntary Service Handbook - CCIVS, 2018

<https://ccivs.org/resource/ccivs-ivs-handbook/>

Leader Trainer Handbook - CCIVS, 1998

<https://ccivs.org/resource/the-leader-trainer-handbook/>

Universal Charter for International Voluntary Service - CCIVS

The charter was initially established in 1998 and revised in 2018

<https://ccivs.org/resource/universal-charter-of-international-voluntary-service-2018/>

T-Kit 5 on International Voluntary Service - Council of Europe, 2002

<https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262307/TKit5-full.pdf/c0c10ace-4003-4928-815b-fa40fcf721fd?t=1466171572000>

Volunteering in Conflict Areas Toolkit - CCIVS, 2019.

<https://ccivs.org/resource/volunteering-in-conflict-areas-toolkit/>

The power of action - CCIVS 2010

<https://ccivs.org/resource/the-power-of-action/>

Mentoring resources (SALTO resources portal)

<https://www.salto-youth.net/rc/solidarity/training-support-community/mentoring/resources/>

Avec le soutien de

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Avec le soutien du Programme
de Participation de l'UNESCO

Ce guide a été élaboré avec le soutien financier du programme Erasmus+ de l'Union européenne et de la Fondation européenne de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Toutefois, les opinions exprimées sont uniquement celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne, de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) ou de la Fondation européenne de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Ni l'Union européenne, ni l'EACEA, ni le Conseil de l'Europe ne peuvent être tenus responsables de ces opinions.

DECOLONISE VOLUNTEERING!

get ready for equality..

ccivs.org/decolonise



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

